Service du personnel

Rue Caroline 4
1014 Lausanne

# Annexe 1. Mesures de réduction de la consommation d'énergie (électricité et chauffages) applicables aux services de l'Etat de Vaud

| Niveau 1 (surveillance, situation actuelle) |
|---|
| **Service / Chef de service** |
| Poser les affiches "Stop gaspillage" dans les locaux de l'ACV : https://energie-tipps.ch/fr#content_0:Kit%20pour%20les%20entreprises |
| Limiter la température des locaux-Zones de séjour :<br>- Bureaux et salles de classe : 20°C (via les vannes thermostatiques par les utilisateurs)<br>- Halles de sport, ateliers : 17°C (via des réglages à faire par les exploitants techniques) |
| Désigner des répondants par service pour suivre l'évolution de la consommation via l'outil internet mis à disposition par la DGIP et le communiquer à l'interne |
| La production d'eau chaude est interrompue, à l'exception de certains usages indispensables (par exemple, cuisine, laboratoire, etc.) y compris les pompes de circulation et les rubans chauffants (par la DGIP) |
| Equiper toutes les places de travail en multiprises interruptibles. |
| **Collaborateurs-trices** |
| Limiter l'aération des locaux au strict minimum et fermer les vannes lors de l'ouverture prolongée de fenêtres. |
| Abaisser volontairement la température des locaux à 19°C via les vannes thermostatiques. |
| Les appareils en standby, notamment les ordinateurs, écrans, chargeurs, vidéoprojecteurs sont systématiquement interrompus lorsqu'ils ne sont pas utilisés. |
| Les appareils consommateurs d'électricité non indispensables professionnellement sont proscrits. Il s'agit notamment des chauffages d'appoint, des ventilateurs, des humidificateurs, des purificateurs d'air ou autres. De plus, tous les appareils qui ne servent pas de manière continue (machines à café ou autres appareils individuels) doivent être débranchés. |
| Là où cela est possible, limiter à 1 écran d'ordinateur (en plus du laptop) par collaborateur-trice. |
| Eteindre les lumières dans les pièces non utilisées. Modifier les réglages des détecteurs des lampes sur pied et des éclairages fixes en abaissant la sensibilité et la durée : les éteindre en fin de journée. |
| Maximiser les gains solaires et la lumière naturelle en ouvrant chaque matin tous les stores sans exception. Réduire les pertes de chaleur en les fermant le soir. |
| L'accès aux ascenseurs est réservé aux personnes à mobilité réduite et au transport de matériel. |